

MINISTÈRE PUBLIC

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Deux interpellations après une agression à Neuchâtel

Un homme a été agressé à son domicile par deux individus qui, après avoir frappé à la tête la victime avec un objet, ont dérobé son porte-monnaie et un téléphone portable. Deux auteurs présumés ont été interpellés dans la nuit et placés en garde à vue.

Mardi 06 août 2024 vers 2345, le locataire d'un appartement en ville de Neuchâtel faisait appel à la police à la suite d'une agression dont il venait de faire l'objet. Rapidement sur place, une patrouille de police secours s'est trouvée en présence d'un homme, âgé de 57 ans, qui présentait des blessures à la tête. Une ambulance a pris en charge la victime pour la conduire à l'hôpital, établissement qu'elle a pu quitter après avoir reçu des soins.

Les éléments recueillis sur place ont permis l'interpellation dans la nuit, au centre fédéral d'accueil de Boudry, de deux individus en collaboration avec la sécurité privée de l'établissement. Ils ont été conduits dans les locaux de la police neuchâteloise pour la suite de la procédure et placés en garde à vue. Il s'agit d'un ressortissant algérien âgé de 20 ans et d'un ressortissant tunisien âgé de 26 ans.

Le Ministère public a ouvert une instruction pénale afin d'établir les circonstances de cette affaire.

Contacts :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00.

Neuchâtel, le 07 août 2024